

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Loi Alur – Thème Marketing/Réseaux Sociaux - 14 h

Objectif pédagogique	Cette formation vous permet d'identifier les principes et concepts indispensables à la conception, la mise en œuvre et l'optimisation de stratégies de communication sur les médias et réseaux sociaux. Elle vous permet d'identifier les enjeux et les différents leviers pour communiquer sur les principaux systèmes sociaux, mettre en place une stratégie et une méthodologie pour gérer la présence. Cerner et expérimenter les outils de veille et d'écoute pour optimiser sa présence.
Public concerné	Tous les professionnels de l'immobilier (titulaire de la carte professionnelle, les personnels de direction, les personnes salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle)
Prérequis	écrire, parler et comprendre le français
Modalité d'admission	Sans modalités d'admission
Programme de formation détaillé	<p>Partie 1 : Déontologie de l'agent immobilier (2h) Partie 2 : 1- Développer son « Mindset » (Etat d'Esprit) 2- Comprendre et maîtriser les réseaux sociaux 3- Construire sa stratégie de communication sur les réseaux 4- Gérer son E-réputation 5- Faire ses premières publications boostées pour toucher plus de prospects 6- Analyser ses performances 7- Le décret 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier, a mis en place l'obligation de formation des professionnels de l'immobilier, elle-même instaurée par la loi alur.</p>
Validation de la formation	<p>Evaluation formative – QCM D'évaluation Délivrance d'une attestation de fin de formation</p>
Modalités pédagogiques	Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.
Moyens et supports pédagogiques	WIFI GRATUIT pour les stagiaires souhaitant accéder à internet + livret de formation fourni à chaque stagiaire + salle de cours équipée
Accessibilité	<p>Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation.</p>
Durée de la formation et horaire de base	<p>14h – 2 jours Horaires de formation : 7h/jour – 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h</p>
Information sur la certification	
Profil du formateur	Formateur spécialisé dans les métiers de la sécurité PRIVEE avec 5 années d'expérience dans ce domaine, carte professionnelle d'agent de sécurité à jour, formateur en secourisme, formateur en risques terroristes, formateur en habilitation électrique, formateur en technique de palpation, formateur en gestion de conflits, formateur en évènementiel.
Tarif de la formation	Formation uniquement réalisable en interentreprise : 564 EUROS NET PAR STAGIAIRE
Lieu de la formation	113 rue alphée maziéras 24000 PERIGUEUX
Formation éligible au CPF	Non – numéro de certification :
Contact / Information / demande de dossier de pré-inscription	<p>Agnès NEGADI – Gestionnaire Administrative et Commerciale 113 rue Alphée Maziéras, 24000 PERIGUEUX 05 53 06 86 47 formation@groupe-ass.com</p>

Qui peut financer ma formation?

Que vous soyez un professionnel, une entreprise ou un particulier vous pouvez demander une prise en charge auprès d'un organisme, nous vous donnons ci-dessous les principaux dispositifs de prise en charge :



Pour apprendre un métier:

Le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation ; la période de professionnalisation, les emplois d'avenir.



Pour obtenir une qualification ou une certification reconnue :

- Le CPF (Compte personnel de formation)
- Le CIF (Congé individuel de formation)
- La VAE (Validation des acquis de l'expérience)
- Le FIA (Formation Individuelle AGEFIPH)



Pour Faciliter le retour à l'emploi – LE POLE EMPLOI

- Le CSP (Contrat de sécurisation professionnelle)
- La POE Individuelle ou collective (préparation opérationnelle à l'emploi)
- L'AIF (Aide Individuelle à la Formation)
- L'AFPR (action de formation préalable à l'embauche)



Autres financements :

- Le PFE (Plan de formation entreprise) /OPCO
- L'entretien professionnel, le CEP (Conseil en évolution professionnelle)

Notre équipe reste à votre écoute pour toutes questions

Consultez notre site internet et accédez à notre catalogue de formation, vous pouvez faire vos demandes d'inscriptions sur internet ! www.a2sformation.com

Retrouvez nous sur les reseaux
#a2sformation

